

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT, le dix juillet, le Conseil Municipal de la Commune de LATTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Lattara, sous la présidence de Monsieur Francis ANDREU, Premier Adjoint. Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33
Date de convocation du Conseil Municipal :
3 juillet 2020.

**OBJET: BUDGET ANNEXE DU PORT
FLUVIAL : BUDGET SUPPLEMENTAIRE
2020**

PRESENTS : M. ANDREU, Mme ALVAREZ, M. PASTOR, Mme REBOUL, Mme PLANCKE, M. MODOT, Mme MARGUERITTE, M. JOUVE, Mme JIMENEZ, M. LOPEZ, Mme AUBY, Mme PLANTIER, M. CANDELA, Mme GUARINIELLO, Mme GENTE, M. ATLAN, Mme PRIEU, M. FABIANO, Mme MARTINEAU, Mme RIAUMAL-BABOIN, Mme GRANADOS, M. PLANCHOT, Mme KESSAS, M. FOURCADE, M. RHUL, Mme BERRENGER

EXCUSES : M. MEUNIER, M. CAPEL, M. BATTIVELLI, M. ACQUAVIVA, M. BORELLO, Mme LAMARQUE, Mme LECOINTE

Le budget supplémentaire communal de l'exercice 2020 qui comprend les reports de l'exercice précédent et de nouvelles inscriptions, se présente ainsi :

A) Section de fonctionnement

a) Dépenses

- Nouvelles inscriptions	2 627,00 €
- Virement à la section d'investissement	204,00 €
TOTAL	+ 2 831,00 €

b) Recettes

- Excédent 2019 reporté	26 547,23 €
- Nouvelles inscriptions	- 23 716,00 €
TOTAL	+ 2 831,00 €

B) Section d'investissement

a) Dépenses

- Reports	133 333,33 €
- Nouvelles inscriptions	- 33 333,33 €
TOTAL	+ 100 000,00 €

b) Recettes

- Reports	49 000,00 €
- Excédent 2019 reporté	63 595,35 €
- Affectation du résultat	20 737,98 €
- Virement de la section fonctionnement	204,00 €
- Nouvelles inscriptions	- 33 537,33 €
TOTAL	+ 100 000,00 €

Commune de Lattes

Les principales nouvelles dépenses et recettes du budget annexe du Port Fluvial sont :

A) Section d'investissement

c) Dépenses

- Reports	133 333,33 €
- Réduction travaux pontons	- 33 333,33 €

d) Recettes

- Reports	49 000,00 €
- Excédent 2019 reporté	63 595,35 €
- Affectation du résultat	20 737,98 €
- Virement de la section fonctionnement	204,00 €
- Emprunts	- 33 537,33 €

B) Section de fonctionnement

c) Dépenses

- Impôts sur les bénéficiaires et cotisation foncière des entreprises	1 627,00 €
- Annulation de titres sur exercices antérieurs	1 000,00 €

d) Recettes

- Excédent 2019 reporté	26 547,23 €
- Reprise provisions pour dépréciation actifs circulants	152,77 €
- Réduction recettes amodiations	- 6 000,00 €
- Réduction location LOCABOAT	- 17 869,00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur cette affaire :

- Approuve les propositions budgétaires présentées dans le budget supplémentaire 2020 Port Fluvial,
- Approuve le principe de la constitution et de la reprise de provisions dans le cadre du régime de droit commun (semi-budgétaire).

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par 26 voix pour et 7 abstentions.

FAIT ET DELIBERE A LATTES, les jours, mois et an que dessus.

Cyril MEUNIER,
Maire.

Francis ANDREU
1er Adjoint

